



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Tél : 03.89.66.33.13 Fax : 03.89.56.49.19 www.semaphore.asso.fr

AGENT GENERAL D'ASSURANCES En Alsace et ailleurs

Intermédiaire entre une société d'assurances et des clients, l'agent général endosse une triple casquette de commercial, de gestionnaire et de manager. Un métier réservé à ceux qui aiment entreprendre et qui n'ont pas peur de relever des défis.

Nature du travail

Conseiller et vendre

L'agent général aide ses clients à formuler leurs besoins en matière de protection des biens et des personnes. Tenant compte des changements qui s'opèrent dans leur vie (mariage, achat immobilier...), il leur propose des formules adaptées à leur profil. Il fidélise sa clientèle et prospecte sans cesse de nouveaux marchés. Il entre en contact avec les principaux acteurs de la vie économique locale (chambres professionnelles, collectivités, industriels...).

Gérer les contrats

Il encaisse les cotisations des assurés, enregistre leurs éventuelles déclarations de sinistres et les accompagne jusqu'au versement des indemnités. En cas de doute, il missionne un expert. Il suit l'évolution de la législation et s'informe sur les produits de la concurrence. Compétent en comptabilité, il surveille de près les résultats enregistrés par l'agence.

Encadrer une petite équipe

En véritable chef d'entreprise, ce professionnel dirige son agence et anime une petite équipe de collaborateurs (chargés d'accueil, assistants commerciaux, secrétaires...). Il organise les plannings, procède aux recrutements, met en place des actions de formation... sans oublier de motiver ses troupes !

Conditions de travail

Indépendant... en province

L'agent général est un travailleur indépendant. Il dirige un centre de profit autonome et ses revenus varient en fonction de la santé financière de son agence. On trouve 90 % des agents implantés en province.

En couple

Selon la taille de l'agence, l'agent général travaille seul ou avec des salariés. 25 % des agences bénéficient de la collaboration, au moins à temps partiel, d'un conjoint (ce dernier exerçant le plus souvent à titre bénévole).

Sédentaire et nomade à la fois

Le quotidien d'un agent général se partage entre son bureau et les visites chez les clients ou les personnalités locales, susceptibles de lui fournir de nouveaux assurés.

Vie professionnelle

Des remplacements nécessaires

Les compagnies d'assurances recrutent 500 à 600 agents généraux par an. Il s'agit de remplacements et non de créations d'emploi, pour anticiper les nombreux départs à la retraite qui se profilent à l'horizon (à l'heure actuelle, la moitié des agents ont plus de 50 ans).

Première expérience bienvenue

Les compagnies d'assurances préfèrent confier le poste d'agent général à un candidat qui a déjà quelques années d'expérience professionnelle (dans la vente, les assurances, la banque ou les services) et qui dispose d'un bon carnet d'adresses.

Calculer son installation

Pour pouvoir racheter le portefeuille constitué par un prédécesseur, l'agent général s'endette. Pour rentabiliser son investissement, il doit se faire connaître, maintenir l'ancienne clientèle, en conquérir une nouvelle... Ce n'est qu'après quelques années, que l'agent général pourra percevoir des bénéfices.

Compétences

Un commercial persuasif

Un agent général ne se repose jamais sur ses lauriers et cherche en permanence à élargir son portefeuille de clients. Il maîtrise l'art de la persuasion et celui de la négociation.

Un gestionnaire rigoureux

Pas de place pour le hasard ou l'approximatif dans ce métier où l'on peut être amené à jongler avec des contrats de plusieurs millions d'euros ! Un agent qui ne suivrait pas de près ses comptes se condamnerait à mettre, tôt ou tard, la clé sous le paillason...

Un manager qui donne de lui-même

L'agent général sait fédérer une équipe autour d'un projet et faire évoluer son agence. Il n'hésite pas à déléguer un certain nombre de tâches à ses collaborateurs. Quand il le faut, il peut aussi les aider. Par exemple, en accueillant lui-même les clients.

Un diplomate qui rassure

À l'écoute des besoins de ses clients, il sait instaurer une relation de confiance. En cas de conflit, sa diplomatie lui permet de désamorcer la situation et de trouver un terrain d'entente.

Accès au métier

Un diplôme de niveau bac + 2 est nécessaire pour débiter, le plus souvent complété par une formation dispensée par une société d'assurances ou un organisme agréé. À l'issue de cette formation (d'au moins 600 heures), le candidat obtient la carte professionnelle, indispensable pour exercer. Une première expérience en tant que commercial facilite l'accès au métier.

I) FORMATION INITIALE

FORMATIONS EN ALSACE

Niveau Bac + 2

◆ BTS ASSURANCE

Le titulaire du BTS assurance exerce son activité dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance. Il peut aussi travailler dans les services de gestion de contrats d'assurance des grandes entreprises.

La formation prépare à la dimension relationnelle et commerciale du métier : le technicien prospecte la clientèle, analyse ses besoins et lui propose des produits d'assurance ou d'assistance, voire des produits financiers. Il gère également des dossiers de sinistre : il vérifie que la garantie est acquise, définit la responsabilité et les éventuels recours et procède au règlement. D'abord souscripteur, conseiller, télé-conseiller, gestionnaire de contrats, technicien d'assurance ou collaborateur d'agence, le technicien peut évoluer ensuite vers un emploi d'agent général ou de courtier d'assurances.

Lycée polyvalent Jean Mermoz

53 rue du docteur Hurst - 68301 Saint-Louis - Tél : 03 89 70 22 70 - Fax : 03 89 70 22 89
Site : www.lyceemermoz.com

◆ DUT Carrières Juridiques

Les principaux débouchés de cette formation pluridisciplinaire à caractère juridique se situent dans les services juridiques des entreprises, les services de ressources humaines des PME-PMI, les organismes et associations, les cabinets juridiques et le secteur banque-assurance. Les diplômés peuvent aussi passer des concours administratifs (greffes, douanes, police).

L'assistant juridique assure le suivi des dossiers contentieux de moyenne importance. Il instruit des dossiers de sinistre, recouvre des créances, prépare des contrats de travail ou des contrats commerciaux. Il sait lire et analyser un contrat et rédiger des actes courants. Il connaît bien le droit du crédit, celui des assurances, celui de la famille ou de la consommation, et se tient informé de leur évolution.

La formation est axée sur le droit civil, le droit commercial, la gestion comptable et la fiscalité, le droit social. En deuxième année, chaque IUT propose une orientation : institution financière, entreprise, administration publique.

IUT de Colmar

34 rue du Grillenbreit - 68008 Colmar - Tél : 03 89 20 23 58 - Fax : 03 89 20 23 59
Site : www.iutcolmar.uha.fr - Email : iutcolmar@uha.fr

Niveau Bac + 3

◆ Licence Pro Conseils en Assurances et Services Financiers

La formation vise à former de futurs responsables opérationnels du secteur de la banque et de l'assurance, capables de concevoir et de conduire des projets guidant la clientèle. La licence CASF est une spécialisation axée sur un double domaine de compétences : l'activité de la banque, de l'assurance et le conseil aux particuliers.

Cette formation est le résultat d'une implication forte des professionnels. Elle répond ainsi aux besoins pressant du secteur et facilitera une insertion professionnelle.

Critères d'admission : être titulaire d'un bac+2, examen du dossier universitaire et exceptionnellement examen oral.

IUT de Colmar

34 rue du Grillenbreit - 68008 Colmar - Tél : 03 89 20 23 58 - Fax : 03 89 20 23 59
Site : www.iutcolmar.uha.fr - Email : iutcolmar@uha.fr

◆ Licence pro Assurance Banque Finance spécialité Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers

L'objectif de la Licence professionnelle « *Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers* » est de former des conseillers clientèle de particuliers qui soient polyvalents et évolutifs. La polyvalence fait référence à la diversité des opérations traitées qui doit permettre de répondre à tous les besoins exprimés par leurs clients particuliers. Le potentiel évolutif concerne l'aptitude à exercer, à terme, des responsabilités d'encadrement.

A l'issue de la formation, le Conseiller gestionnaire de clientèle junior doit être à même de prendre en charge un portefeuille de clientèle moyenne gamme sur le marché des particuliers. Pour ce faire, il doit :

- Acquérir une solide culture économique, juridique et fiscale.
- Consolider ses connaissances techniques.
- Adopter une démarche globale dans la relation commerciale avec la clientèle.

Les missions confiées au conseiller sont de trois ordres. Il doit :

- Prospecter et vendre les produits et les services de la bancassurance,
- Conseiller les clients, notamment ceux de son portefeuille avec qui il doit entretenir des relations personnalisées
- Gérer les dossiers clients.

Critères d'admission : Bac + 2 validé (BTS Banque de préférence). Sélection sur dossier puis entretien avec les banques partenaires.

Faculté de droit de sciences politiques et de gestion

1 place d'Athènes - 67045 Strasbourg - Tél : 03 68 85 81 00/07 - Fax : 03 68 85 85 82
Site : www.faculte-droit.u-strasbg.fr
Par apprentissage.

AILLEURS EN FRANCE

Niveau Bac + 2

◆ Titre de conseiller en assurance et épargne

Durée de la formation : 1 an. Sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Formation accessible à partir d'un niveau bac + 2 (bac + 1 validé au minimum) voire même bac + 2 validé pour certains organismes. Niveau validé après cette formation professionnelle : niveau III.

CFA de la CCI du Maine et Loire

132 avenue de Lattre de Tassigny - Centre Pierre Cointreau - 49015 Angers -
Tél : 02 41 20 53 60 - Fax : 02 41 20 53 61
Site : <http://www.maineetloire.cci.fr> - Email : cfa@angers.cci.fr

CFA Commerce et Services

21 rue Georges Brassens - 31700 Blagnac - Tél : 05 62 74 73 72 - Fax : 05 61 71 26 91
Site : <http://www.cfablagnac.org> - Email : accueil@cfablagnac.org

CFA de l'Assurance

20 bis Jardins Boieldieu - Paris La Défense 8 - 92071 Courbevoie
Tel : 01 47 76 58 00 - Fax : 01 47 76 59 54
Site : <http://www.ifpass.fr> - Email : gsouillat@ifpass.fr
Partenariat avec un groupe dédié : Axa, GMF, etc... Entretien avec Axa obligatoire et le CFA.

Institut libournais de formation par l'apprentissage

7 bis rue Max Linder - 33504 Libourne - Tél : 05 57 25 40 66 - Fax : 05 57 25 40 90
Site : <http://www.acifop.com> - Email : accueil@ilfa.fr
Tests avec Axa grand Sud Ouest. Bac + 2 exigé.

CCI formation - Centre de formation de la CCI de Lyon

36 rue Sergent Michel Berthet - 69337 Lyon - Tél : 04 72 53 88 00 - Fax : 04 72 53 88 33
Site : <http://www.cciformationpro.fr> - Email : cciformation@lyon.cci.fr
Bac + 2 exigé. Transmission du dossier de candidature au groupe Axa.

Institut Consulaire de Formation de la CCI de Montpellier

2300 avenue des moulins - 34185 Montpellier - Tél : 04 67 10 25 73 - Fax : 04 67 10 26 28
Site : <http://www.icf-montpellier.com> - Email : info@icf-montpellier.com

Bac + 2 validé. Groupe dédié Axa. Formation en contrat de professionnalisation. Trois niveaux de sélection : entretien CCI, entretien axa région et tests psychotechniques, entretien final avec l'Inspecteur Axa.

◆ DEUST Banque, organismes financiers et de prévoyance

Ce diplôme permet de former des commerciaux polyvalents, susceptibles d'évoluer rapidement dans le secteur de la banque et de l'assurance.

Vendre des produits bancaires et d'assurances, conseiller les assurés en matière de droits de remboursement et de garantie en matière d'assurances, exécuter les opérations bancaires courantes pour la clientèle des banques, proposer et vendre des produits financiers ou d'assurances en fonction de la clientèle ciblée.

Critères d'admission : le candidat doit avoir validé au moins une 1^{ère} année après le baccalauréat (L1, DUT 1^{ère} année ou BTS 1^{ère} année). Dossier de candidature + entretien.

UFR des sciences économiques et de gestion

41 boulevard François Mitterrand - 63002 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 76 00 ou 04 73 17 76 09 - Fax : 04 73 17 75 75
Site : <http://www.ecogestion.u-clermont1.fr>

◆ DEUST Commercialisation des Produits Financiers

Spécialisé dans le domaine de la banque et de l'assurance, ce diplôme a pour objectif de former des étudiants rapidement opérationnels et capables de s'adapter aux évolutions des différents métiers offerts dans ce secteur.

Il vise à une insertion directe sur le marché du travail, à des postes de conseiller financier, agent commercial, gestionnaire de clientèle, et permet d'évoluer ensuite, par promotion interne, vers des fonctions de chargé d'affaires privées ou professionnelles ou de directeur d'agence.

Il peut donner accès à une poursuite d'études en Licence Pro « Assurance, banque, finance ».

Critères d'admission : Ce DEUST est accessible aux titulaires d'un Baccalauréat général ou d'un Bac Pro. Ce diplôme n'est pas accessible en formation continue.

UFR Sciences Économiques et de Gestion

Campus de La Garde - Bâtiment S - Av. de l'Université - BP 20132 - 83957 LA GARDE Cedex
Tél. : 04 94 14 20 00/23 04 (Mme Massip) - Fax : 04 94 14 21 65
Site : www.univ-tln.fr - Email : ufrsceco@univ-tln.fr ou massip@univ-tln.fr

◆ Licence professionnelle gestion juridique des contrats d'assurance

Ce diplôme permet de consolider les connaissances acquises en BAC+2 (DEUG Droit et BTS assurances, IUT Carrières Juridiques) et de développer les compétences juridiques afin d'accéder notamment aux postes de gestionnaires de sinistres tant en assurances de personnes qu'en assurances dommages. Il permet également, après 5 ans d'expérience professionnelle, de postuler à l'inscription en Master 2 assurances pour les salariés.

Critères d'admission : être titulaire d'un DEUG Droit, BTS Assurance, DUT Carrières Juridiques,... La VAE ou la VAP seront mises en œuvre dans cette formation selon les dispositions réglementaires (pour les salariés justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'assurance).

Université Panthéon-Assas – Paris 2

Centre de Formation Permanente - 4 rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris – Tél : 01 53 63 86 26

Sites : <http://www.u-paris2.fr/> - <http://www.formasup-paris.com/> - <http://cfp.u-paris2.fr>

Formation proposée en apprentissage (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Formation en alternance : 2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'université. Les cours sont répartis sur 2 semestres en enseignements fondamentaux et en enseignements complémentaires.

◆ Licence professionnelle Assurance, Banque, Finance spécialité Assurance et Gestion des Sinistres

La licence professionnelle "Assurance, Gestion de Sinistres" a été créée en septembre 2006 par le département Carrières Juridiques en partenariat avec la faculté de droit et de science politique d'Amiens. L'objectif de cette formation est de répondre à l'attente du marché en terme d'emploi et de spécificité des métiers. Aujourd'hui, on peut relever l'existence de formations aux métiers de gestion de patrimoine et de la commercialisation des contrats mais malgré une forte demande des professionnels, il n'existe aucun diplôme validant l'acquisition d'un niveau de compétences en matière de gestion de sinistres. L'assuré est désormais la préoccupation principale de l'ensemble des assureurs et il apparaît incontournable qu'en complément de la démarche commerciale, une véritable prise en charge du client soit assurée en cas de sinistre. L'approche doit être juridique, technique mais aussi relationnelle. Cette licence doit répondre à l'attente du milieu professionnel quant à l'aptitude d'un gestionnaire sinistre à répondre à ces trois critères.

Critères d'admission : La licence professionnelle est ouverte aux titulaires d'un BTS à dominante juridique, d'un DUT Carrières juridiques, d'un DUT GEA, d'une 2^{ème} année de licence de droit ou d'AES. Sélection sur dossier uniquement.

Université de Picardie Jules Verne

Institut universitaire de technologie de l'Aisne - Département carrières juridiques

2 rue Pierre Curie - 02000 Laon – Tél : 03 23 26 25 90 ou 03 23 26 01 48 – Fax : 03 23 26 30 77

Site : <http://www.iut-aisne.fr/>

◆ Licence Droit et Techniques de l'Assurance

Ce diplôme permet de travailler en tant que gestionnaires et producteurs d'assurance (rédacteurs, inspecteurs, agents et courtiers d'assurances...).

Durée : 3 ans. Stages 2 semaines en 2^{ème} année et 4 semaines en 3^{ème} année.

Critères d'admission : baccalauréat général ou technologique, BTS, DUT, 2^{ème} année de Licence Droit.

Université de Poitiers

Faculté de droit et des sciences sociales - Pôle universitaire de Niort

Filière « Droit des Assurances » - ZA Noron - 11 rue Archimède - 79000 NIORT

Tél : 05 49 24 45 47 - Fax : 05 49 77 09 03

Sites : <http://droit.univ-poitiers.fr/> - Email : droit.niort@univ-poitiers.fr

◆ Licence Professionnelle Assurances

Cette formation permet aux étudiants d'acquérir les fondements juridiques et les techniques de l'assurance et de maîtriser les techniques commerciales propres à ce secteur d'activité.

La formation ne se déroule pas en alternance.

Les élèves sont en cours de la mi septembre à la fin février (cours + examen + projet tutoré). Suivent 16 semaines de stage (1^{er} mars au 20 juin). A l'issue du stage la soutenance se fait devant un jury.

Critères d'admission : Bac+ 2 de type commercial demandé.

UFR de droit, sciences économiques et de gestion

3 avenue Pasteur - 76186 Rouen - Tél : 02 32 76 98 98/00 (Mme Landais) - Fax : 02 32 76 98 81

Site : <http://www.univ-rouen.fr>

Niveau Bac + 5

◆ Master 2 pro Droit et métiers des assurances

La spécialité « Droit et métiers des assurances » du Master Droit, 2^{ème} année, a pour objectif de former des spécialistes possédant les connaissances théoriques et pratiques d'ordre juridique et économique nécessaires pour traiter les questions d'assurances.

Cette formation s'adresse à des étudiants qui envisagent de devenir souscripteur, gestionnaire production ou sinistre, inspecteur délégué aux indemnités en assurance, actuaire, risk-manager, juriste d'assurance-vie, agent général, courtier.

Critères d'admission : sur dossier + entretien pour les élèves retenus.

Les élèves doivent être titulaires d'un master 1 Conseil en Patrimoine ou équivalent en droit privé, droit des affaires...). Une expérience (stage) dans le domaine de l'assurance est également demandé.

Faculté de droit et de science politique

3 avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence - Tél : 04 42 17 28 00

Tél : 04 42 17 28 82 (Mme Laugier : responsable de formation)

Site : <http://www.facdedroit.univ-cezanne.fr/>

Formation proposée en alternance : 2 semaines en cours puis 2 semaines en entreprise (apprentissage pour les moins de 26 ans, contrat de professionnalisation au-delà de 26 ans).

◆ Master 2 Banque et Assurance

UFR de droit et sciences économiques

Avenue Olivier Messiaen - 72085 Le Mans - Tél : 02 43 83 31 12

Site : <http://www.univ-lemans.fr>

◆ DU Diplôme de l'institut des Assurances

Le DU permet d'accéder à des fonctions de responsabilité dans les entreprises d'assurances, intermédiaire d'assurances, risk-management dans l'industrie, spécialisation d'assurance dans les cabinets d'avocats, de conseils juridiques et cabinets d'audit de gestion des risques.

Critères d'admission :

L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise de Droit, d'AES, de Sciences Economiques, d'un diplôme admis en équivalence. Les étudiants rentrent en DU après examen du dossier universitaire et audition des candidats. Les étudiants ne possédant pas une maîtrise française en Droit doivent subir une épreuve portant sur leurs connaissances en Droit français des obligations : théorie générale (source, régime juridique). Le dossier de candidature est à retirer en mars / avril.

Institut des Assurances de Lyon

15 quai Claude Bernard - 69007 Lyon - Tél : 04 78 78 70 60 - Fax : 04 78 78 71 42
Site : <http://www.ial-lyon3.com> - Email : ial@univ-lyon3.fr

◆ Master 2 Professionnel Droit des Affaires - Droit des Assurances

Le master « droit des affaires », mention « droit des assurances », est ouvert aux étudiants déjà titulaires d'une première année de master en droit, en sciences économiques, en administration Economique et Sociale (A.E.S.), ou d'une maîtrise dans les mêmes spécialités.

La formation est destinée à toute personne souhaitant exercer des fonctions à dominante juridique, dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « assurances ». Elle est largement ouverte aux étudiants étrangers ainsi qu'aux professionnels désireux d'acquérir une formation continue de haut niveau dans le domaine des assurances. A cette fin, un aménagement de la scolarité sur deux ou cinq ans avec dispense d'assiduité a été organisé, aux conditions prévues par le régime d'examen.

Critères d'admission : étude du dossier + entretien.

Institut des Assurances de Lyon

15 quai Claude Bernard - 69007 Lyon - Tél : 04 78 78 70 60 - Fax : 04 78 78 71 42
Site : <http://www.ial-lyon3.com> - Email : ial@univ-lyon3.fr

◆ Certificat de Droit des Assurances (DU)

Le certificat de Droit des Assurances apporte un approfondissement juridique et pratique sur l'organisation et l'activité des établissements d'assurance ainsi qu'une connaissance du droit des assurances qui innerve aujourd'hui tous les secteurs de la vie privée et professionnelle.

Cet enseignement est destiné à la formation de cadres d'entreprises, pas seulement du secteur des assurances (souscripteur, risk-manager, gestionnaire production et sinistre, juriste assurance vie), et apporte aussi une spécialité aux juristes d'entreprises, aux experts comptables et peut être utilisé à titre de spécialisation par les avocats.

Critères d'admission : Le certificat est ouvert aux personnes qui ont au minimum une Licence 2. Cet enseignement spécialisé est plus particulièrement destiné aux Licence 3, Master 1 ou Master 2.

Université Montpellier 1

Ecole du droit de l'entreprise - 39 rue de l'Université - 34060 Montpellier Cedex 1
Tél : 04.67.61.54.36 (Mme Terrones) - Fax : 04.67.61.54.67
Site : <http://www.cde-montpellier.com/>

Attention ce diplôme deviendra à la rentrée 2011 un master (1 ou 2 à préciser).

◆ Master 2 professionnel Assurances

Donner une formation théorique et pratique de haut niveau aux métiers de l'assurance.

L'équipe pédagogique, constituée à la fois d'universitaires et de praticiens, vise à donner cette double formation complémentaire :

- une formation de l'esprit, par des méthodes universitaires, qui tend à préparer les candidats à s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence ;
- une préparation directe à l'entrée dans le monde professionnel par l'indispensable transmission de l'expérience et du savoir-faire des intervenants professionnels.

Critères d'admission : L'étudiant doit être titulaire d'un master 1 droit (de préférence Droit des Assurances) ou équivalent. Sélection sur dossier et entretien.

UFR droit, sciences politiques et sociales

12 place du Panthéon - 75005 Paris - Tél : 01 44 41 55 92
Site : <http://www.u-paris2.fr>

◆ Master 2 Droit des Assurances et de la Responsabilité

Le master vise à former des juristes à tous les domaines du droit des assurances avec des bases très solides en droit de la responsabilité. Des compétences particulières en matière de construction, de transport et d'indemnisation des préjudices corporels sont également visées.

Il permet ainsi d'acquérir des connaissances approfondies dans les domaines suivants : droit de la responsabilité (civile et administrative) ; droit des assurances (contrat d'assurance ; assurances de dommages ; assurances de personnes ; institution d'assurance) ; droits spéciaux, sous le double aspect responsabilité et assurances : droit des transports, droit de la construction, accidents de la circulation, droit médical ; La réparation du préjudice : évaluation du préjudice, fonds de garantie et d'indemnisation, recours des tiers payeurs, transaction, aspects procéduraux.

Il donne accès en priorité à tous les métiers de l'assurance (courtage, gestion de sinistres, rédaction de contrats, développement de produits d'assurance, expertise, etc.). Mais il permet aussi de viser des postes de juristes d'entreprise spécialisés en droit de la responsabilité et des assurances (entreprises de transport, de construction, de santé, etc...), de cibler le secteur public (fonds de garantie, organismes de sécurité sociale), les cabinets d'avocats spécialisés ou enfin le secteur associatif et mutualiste.

Critères d'admission : Obtention de la licence en droit et du Master 1 ou d'un diplôme équivalent. Avoir suivi au moins deux cours en liaison avec le droit des assurances (droit des assurances ; droit de la responsabilité ; régime de l'obligation ; droit de la sécurité sociale, etc..) ; parcours droit des assurances en Master 1 vivement conseillé.

UPEC - UFR droit

83-85 avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil - Tél: 01 56 72 60 16/17
Site : <http://www.univ-paris12.fr>

Formation proposée en formation initiale ou par apprentissage.

◆ Master 2 pro Droit de l'entreprise spécialité « Droit des Assurances »

Approfondissement du Droit des Assurances. Le diplôme vise à maîtriser les règles générales applicables aux assurances et se spécialiser dans la branche Assurance-Dommages ; à gérer des dossiers relatifs à la conduite des procédures à l'échelle nationale, européenne et internationale ; à gérer des dossiers de sinistre dans tous les domaines ; à s'adapter aux innovations constantes de la loi et de la jurisprudence en matière de responsabilité civile ; ...

Les diplômés peuvent postuler pour des emplois de courtiers, agents généraux, assureurs, réassureurs, souscripteurs, et donc travailler dans des compagnies d'assurances, mutuelles, caisse de retraite, services juridiques spécialisés.

UFR de droit, sciences économiques et de gestion

3 avenue Pasteur - 76186 Rouen - Tél : 02 32 76 98 98 - Fax : 02 32 76 98 81
Site : <http://www.univ-rouen.fr>

◆ Master Droit des Assurances spécialité « assurances de dommages »

Le diplôme permet d'assurer aux étudiants une connaissance approfondie des produits et des acteurs de l'assurance, dans leurs différentes implications juridiques. Il leur offre la double opportunité de maîtriser les règles générales du droit des assurances et de se spécialiser dans l'une de ses branches : soit l'assurance de dommages, dans le cadre d'un diplôme assuré par l'Université de Rouen, soit l'assurance de personnes, dans le cadre d'un diplôme assuré par l'Université de Caen (pour les informations sur ce

dernier diplôme, voir le site de l'Université de Caen). Ce diplôme s'insère dans un contexte régional très propice, puisque sa création a été vivement souhaitée par les professionnels de l'assurance dont certains ont leur siège social à Rouen.

Au sortir de la formation les étudiants peuvent donc postuler auprès de services juridiques de compagnies d'assurances, de cabinets d'avocats spécialisés en droit des assurances, de courtiers, d'agents généraux, d'assureurs, ou de réassureurs...

Critères d'admission : Les candidats devront être titulaires d'un Master 1 en droit (ou d'un diplôme jugé équivalent par la commission de validation). Il leur est vivement recommandé d'indiquer sur leur dossier le parcours qui a leur préférence : assurances de dommages ou de personnes (préférence dont il sera tenu compte dans la limite de la sélection effectuée). Une commission délibère au vu du dossier et peut le cas échéant convoquer individuellement les candidats pour un entretien. La commission établit la liste des étudiants autorisés à suivre chacun des deux parcours.

UFR de droit, sciences économiques et de gestion

3 avenue Pasteur - 76186 Rouen - Tél : 02 32 76 98 98 ou 02 32 76 98 30 - Fax : 02 32 76 98 81

Responsable de formation : Sophie Gaudemet

Site : <http://www.univ-rouen.fr>

II) FORMATION CONTINUE

♦ DEUST Banque, organismes financiers et de prévoyance

Ce diplôme permet de former des commerciaux polyvalents, susceptibles d'évoluer rapidement dans le secteur de la banque et de l'assurance.

Vendre des produits bancaires et d'assurances, conseiller les assurés en matière de droits de remboursement et de garantie en matière d'assurances, exécuter les opérations bancaires courantes pour la clientèle des banques, proposer et vendre des produits financiers ou d'assurances en fonction de la clientèle ciblée.

Critères d'admission : le candidat doit avoir validé au moins une 1^{ère} année après le baccalauréat (L1, DUT 1^{ère} année ou BTS 1^{ère} année). Dossier de candidature + entretien.

Alternance : cette formation s'effectue sur un rythme de 15 jours en entreprise / 15 jours à la Faculté soit en convention de stage soit en contrat de professionnalisation.

UFR des sciences économiques et de gestion

41 boulevard François Mitterrand - 63002 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 17 76 00 ou 04 73 17 76 09 - Fax : 04 73 17 75 75

Site : <http://www.ecogestion.u-clermont1.fr>

♦ Licence Pro Conseils en Assurances et Services Financiers

La formation vise à former de futurs responsables opérationnels du secteur de la banque et de l'assurance, capables de concevoir et de conduire des projets guidant la clientèle. La licence CASF est une spécialisation axée sur un double domaine de compétences : l'activité de la banque, de l'assurance et le conseil aux particuliers.

Cette formation est le résultat d'une implication forte des professionnels. Elle répond ainsi aux besoins pressant du secteur et facilitera une insertion professionnelle.

Critères d'admission : être titulaire d'un bac+2, examen du dossier universitaire et examen oral exceptionnellement.

IUT de Colmar

34 rue du Grillenbreit - 68008 Colmar - Tél : 03 89 20 23 58 - Fax : 03 89 20 23 59

Site : www.iutcolmar.uha.fr - Email : iutcolmar@uha.fr

Motivation très importante. Le candidat doit avoir une idée du métier désiré (même si cela doit évoluer en cours d'études).

◆ Licence professionnelle Assurance et Gestion des Sinistres

La licence professionnelle "Assurance, Gestion de Sinistres" a été créée en septembre 2006 par le département Carrières Juridiques en partenariat avec la faculté de droit et de science politique d'Amiens. L'objectif de cette formation est de répondre à l'attente du marché en terme d'emploi et de spécificité des métiers. Aujourd'hui, on peut relever l'existence de formations aux métiers de gestion de patrimoine et de la commercialisation des contrats mais malgré une forte demande des professionnels, il n'existe aucun diplôme validant l'acquisition d'un niveau de compétences en matière de gestion de sinistres. L'assuré est désormais la préoccupation principale de l'ensemble des assureurs et il apparaît incontournable qu'en complément de la démarche commerciale, une véritable prise en charge du client soit assurée en cas de sinistre. L'approche doit être juridique, technique mais aussi relationnelle. Cette licence doit répondre à l'attente du milieu professionnel quant à l'aptitude d'un gestionnaire sinistre à répondre à ces trois critères.

Critères d'admission : La licence professionnelle est ouverte aux titulaires d'un BTS à dominante juridique, d'un DUT Carrières juridiques, d'un DUT GEA, d'une 2^{ème} année de licence de droit ou d'AES.

La licence est également ouverte en formation continue pour les demandeurs d'emploi.

Université de Picardie Jules Verne

Institut universitaire de technologie de l'Aisne - Département carrières juridiques
2 rue Pierre Curie - 02000 Laon – Tél : 03 23 26 25 90 ou 03 23 26 01 48 – Fax : 03 23 26 30 77
Site : <http://www.iut-aisne.fr/>

◆ DU Diplôme de l'Institut des Assurances

Le DU permet d'accéder à des fonctions de responsabilité dans les entreprises d'assurances, intermédiaire d'assurances, risk-management dans l'industrie, spécialisation d'assurance dans les cabinets d'avocats, de conseils juridiques et cabinets d'audit de gestion des risques.

Critères d'admission :

L'étudiant doit être titulaire d'une maîtrise de Droit, d'AES, de Sciences Economiques, d'un diplôme admis en équivalence. Les étudiants rentrent en DU après examen du dossier universitaire et audition des candidats. Les étudiants ne possédant pas une maîtrise française en Droit doivent subir une épreuve portant sur leurs connaissances en Droit français des obligations : théorie générale (source, régime juridique).

Institut des Assurances de Lyon

15 quai Claude Bernard - 69007 Lyon - Tél : 04 78 78 70 60 - Fax : 04 78 78 71 42
Site : <http://www.ial-lyon3.com> - Email : ial@univ-lyon3.fr

◆ Master 2 Professionnel Assurances

Ce diplôme permet d'offrir aux salariés qui le souhaitent une formation en droit des assurances (assurances dommages et de personnes) permettant d'accéder à des postes de responsabilité. Ce Master 2 offre une souplesse de formation tenant grandement compte des impératifs découlant d'une activité professionnelle. En effet, les stagiaires composent des devoirs tout au long de l'année, sur les thèmes sélectionnés et ces devoirs servent de trame pour les réunions de regroupement.

Critères d'admission : être salarié, titulaire d'une maîtrise en droit privé et avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Université Panthéon-Assas – Paris 2

Centre de formation permanente
4 rue Blaise Desgoffe - 75006 Paris – Tél : 01 53 63 86 26 - Fax : 01 53 63 86 11
Site : <http://cfp.u-paris2.fr>

◆ **Master professionnel Droit mention droit privé spécialité assurances**

Donner une formation théorique et pratique de haut niveau aux métiers de l'assurance.

L'équipe pédagogique, constituée à la fois d'universitaires et de praticiens, vise à donner cette double formation complémentaire :

- une formation de l'esprit, par des méthodes universitaires, qui tend à préparer les candidats à s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence ;
- une préparation directe à l'entrée dans le monde professionnel par l'indispensable transmission de l'expérience et du savoir-faire des intervenants professionnels.

UFR droit, sciences politiques et sociales (cycle master)

12 place du Panthéon - 75005 Paris - Tél : 01 44 41 55 92

Site : <http://www.u-paris2.fr>

◆ **Master 2 Droit des Assurances et de la Responsabilité**

Le master vise à former des juristes à tous les domaines du droit des assurances avec des bases très solides en droit de la responsabilité. Des compétences particulières en matière de construction, de transport et d'indemnisation des préjudices corporels sont également visées.

Il permet ainsi d'acquérir des connaissances approfondies dans les domaines suivants : droit de la responsabilité (civile et administrative) ; droit des assurances (contrat d'assurance ; assurances de dommages ; assurances de personnes ; institution d'assurance) ; droits spéciaux, sous le double aspect responsabilité et assurances : droit des transports, droit de la construction, accidents de la circulation, droit médical ; La réparation du préjudice : évaluation du préjudice, fonds de garantie et d'indemnisation, recours des tiers payeurs, transaction, aspects procéduraux.

Il donne accès en priorité à tous les métiers de l'assurance (courtage, gestion de sinistres, rédaction de contrats, développement de produits d'assurance, expertise, etc.). Mais il permet aussi de viser des postes de juristes d'entreprise spécialisés en droit de la responsabilité et des assurances (entreprises de transport, de construction, de santé, etc...), de cibler le secteur public (fonds de garantie, organismes de sécurité sociale), les cabinets d'avocats spécialisés ou enfin le secteur associatif et mutualiste.

Critères d'admission : Obtention de la licence en droit et du Master 1 ou d'un diplôme équivalent. Avoir suivi au moins deux cours en liaison avec le droit des assurances (droit des assurances ; droit de la responsabilité ; régime de l'obligation ; droit de la sécurité sociale, etc..) ; parcours droit des assurances en Master 1 vivement conseillé.

UPEC - UFR droit

83-85 avenue du Général de Gaulle - 94000 Créteil - Tél: 01 56 72 60 16/17

Site : <http://www.univ-paris12.fr>

◆ **Master 2 pro Droit de l'entreprise spécialité « Droit des Assurances »**

Approfondissement du Droit des Assurances. Le diplôme vise à maîtriser les règles générales applicables aux assurances et se spécialiser dans la branche Assurance-Dommages ; à gérer des dossiers relatifs à la conduite des procédures à l'échelle nationale, européenne et internationale ; à gérer des dossiers de sinistre dans tous les domaines ; à s'adapter aux innovations constantes de la loi et de la jurisprudence en matière de responsabilité civile ; ...

Les diplômés peuvent postuler pour des emplois de courtiers, agents généraux, assureurs, réassureurs, souscripteurs, et donc travailler dans des compagnies d'assurances, mutuelles, caisse de retraite, services juridiques spécialisés.

UFR de droit, sciences économiques et de gestion

3 avenue Pasteur - 76186 Rouen - Tél : 02 32 76 98 98 - Fax : 02 32 76 98 81

Site : <http://www.univ-rouen.fr>

Sources et ressources

Adresses Utiles

- Association paritaire pour l'emploi dans les assurances, 75009, Paris, 01 53 20 43 53

Site web : <http://www.emploi-assurance.com>

- Fédération française courtiers d'assurances et de réassurances, 75009, Paris, 01 48 74 19 12

Site web : <http://www.ffsa.fr>

- Fédération française des sociétés d'assurances, 75009, Paris, 01 42 47 90 00

Site web : <http://www.ffsa.fr/metiersassurance>

- Fédération nationale des agents généraux d'assurances, 75847, Paris, 01 44 01 18 00

Site web : <http://www.agea.fr>

- Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance, 75431, Paris, 01 53 32 24 12

Site web : <http://www.metiers-assurance.org>

Liste non exhaustive ...

